free

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE

free mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile
CODE SITE : 83071_012_01
ADRESSE DU SITE : Pépinière 1159 RD 559
COMMUNE : 83250 LA LONDE LES MAURES
DATE : 11/02/2025

free

RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR :	FREE MOBILE
COMMUNE :	LA LONDE LES MAURES
NOM DU SITE :	LA LONDE BAS JARDIN
CODE SITE :	83071_012_01
ADRESSE :	Pépinière 1159 RD 559 - 83250 LA LONDE LES MAURES
TYPE DE SUPPORT :	Pylône autostable
PROJET DE :	Modification substantielle d'une antenne-relais existante
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :	X = 915622.31, Y = 1799434.21 Longitude : 6.209582, Latitude : 43.12758

CONTACT FREE MOBILE

NOM :	Anais NADAROU Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales
E-MAIL :	anadarou@free-mobile.fr
ADRESSE :	Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

free

SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet 4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations 4
3. Calendrier indicatif du projet 7
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation 8
5. Plan de situation à l'échelle 9
6. Plan de cadastre 10
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après 11
8. Déclaration ANFR 14
9. Plans du projet 15
10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité 22
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat 22
12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé 23
13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence 24

13P043003Z2000011041 4

free

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que **la protection de la santé et de l'environnement**.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.
La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, **Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.**

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi.
Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.
Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau l'opérateur Free Mobile, projette l'installation d'un relais situé : Pépinière Bas jardin 1159 RD59 à La londe Les Maures
Celui-ci sera composé :
- D'un pylône de type treillis d'une hauteur de 18m, support d'antennes radio et paraboles, l'ensemble sera peint de couleur verte RAL 6007 finition mâte.
- Une dalle béton de 3.00 X 1.00 X 0.10 m sera créée pour la pose des coffrets
L'ensemble du relais sera installé dans une enceinte clôturée par un bardage bois de 4.00 X 4.00 x 1.80m de haut et accessible par un portillon, afin d'intégrer cette zone technique.

Caractéristiques d'ingénierie

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF[1]	HBA[2] / sol	HBA NGF	HMA[3] / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
50°	**4G** 700 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	18 m	22.35 m	17 m	21.35 m	17.5 m	21.85 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	18 m	22.35 m	17 m	21.35 m	17.5 m	21.85 m	47.6	45.4	6° (4)
170°	**4G** 700 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	18 m	22.35 m	17 m	21.35 m	17.5 m	21.85 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	18 m	22.35 m	17 m	21.35 m	17.5 m	21.85 m	47.6	45.4	6° (4)
280°	**4G** 700 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	18 m	22.35 m	17 m	21.35 m	17.5 m	21.85 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	18 m	22.35 m	15.2 m	19.55 m	16.6 m	20.95 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	18 m	22.35 m	17 m	21.35 m	17.5 m	21.85 m	47.6	45.4	6° (4)

[1]NGF = nivellement général de la France

[2]HBA = hauteur bas d'antenne

13P043003220000110514

[3]HMA = hauteur milieu d'antenne

[4] sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.

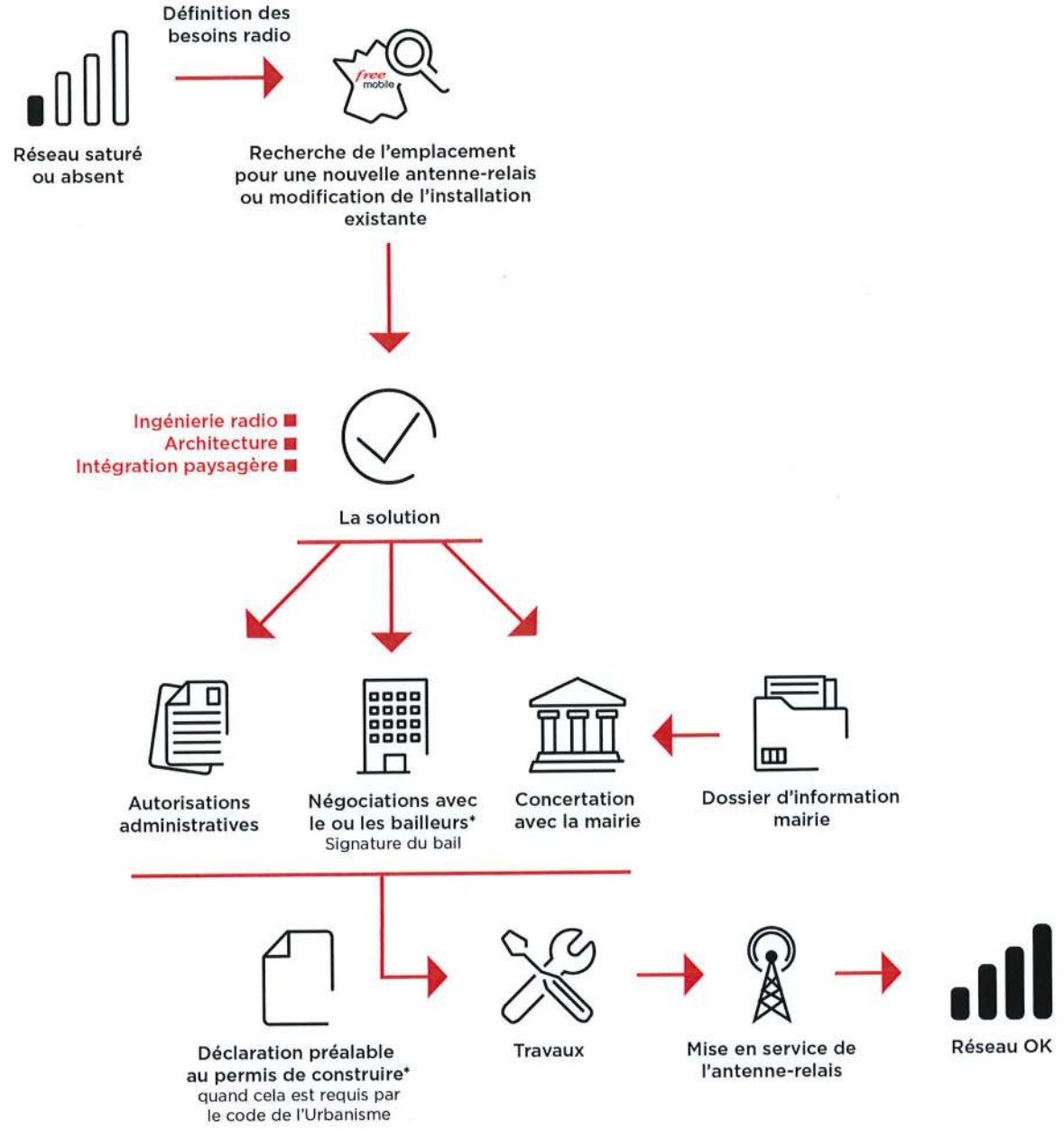

*Si nécessaire

3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (T0)	Février 2025
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Mars 2025
Début des travaux (prévisionnel)	Juin 2025
Mise en service (prévisionnel)	Juillet 2025

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

Pépinière 1159 RD 559
83250 LA LONDE LES MAURES

Coordonnées

Lambert II étendu	WGS 84
X = 915622.31 Y = 1799434.21	Longitude : 6.209582 Latitude : 43.12758

5. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation

Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

S.O.

free

6. Plan de cadastre

Département :
VAR

Commune :
LA LONDE LES MAURES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
TOULON
171 Avenue de Vert Coteau CS 20127
83071
83071 TOULON CEDEX
tél. 04 94 03 95 01 -fax
cdif.toulon@dgfip.finances.gouv.fr

Section : CA
Feuille : 000 CA 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 21/02/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

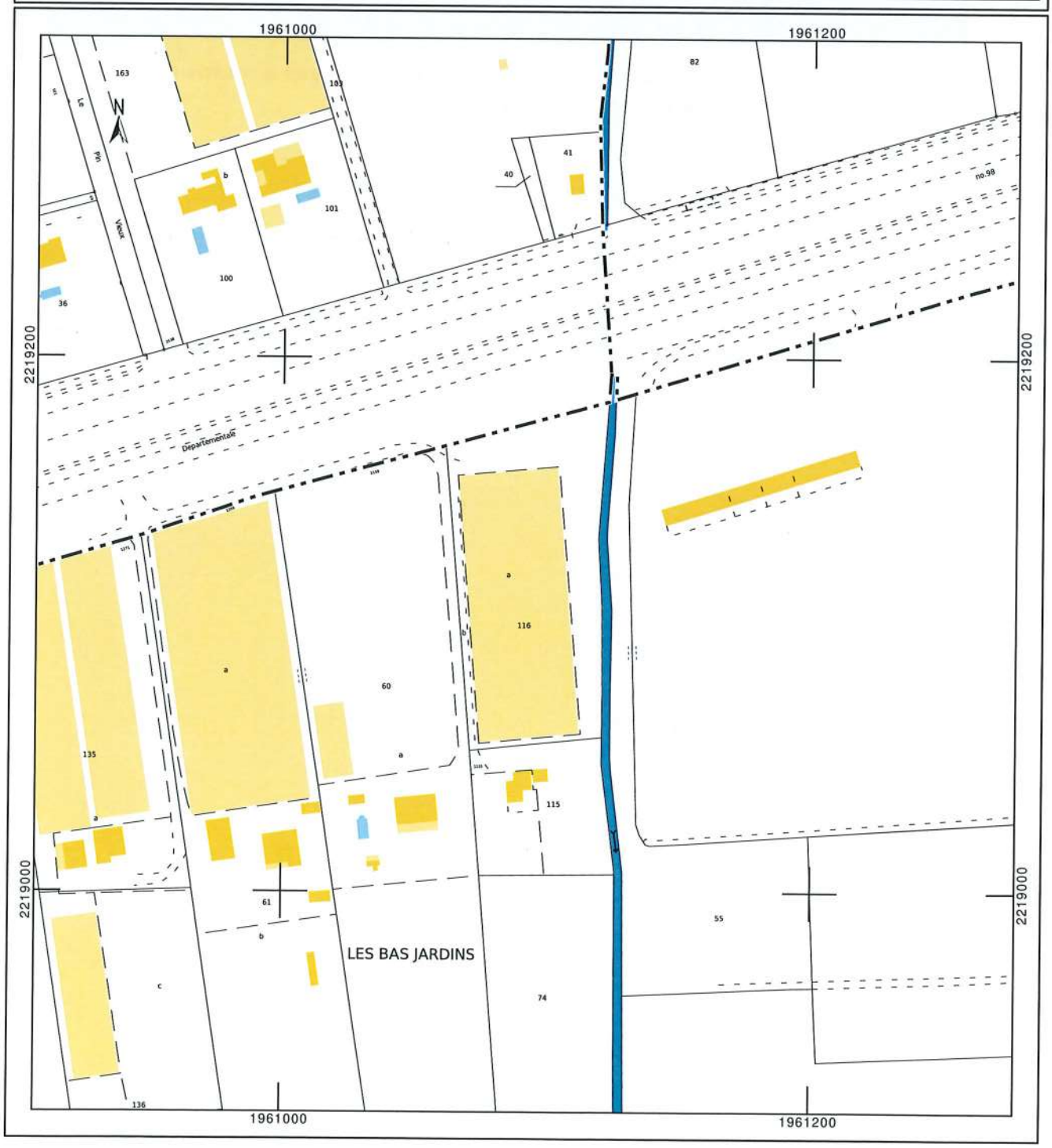

7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue

13P043003220000110814

Prise de vue n°1

Etat avant :

Etat après :

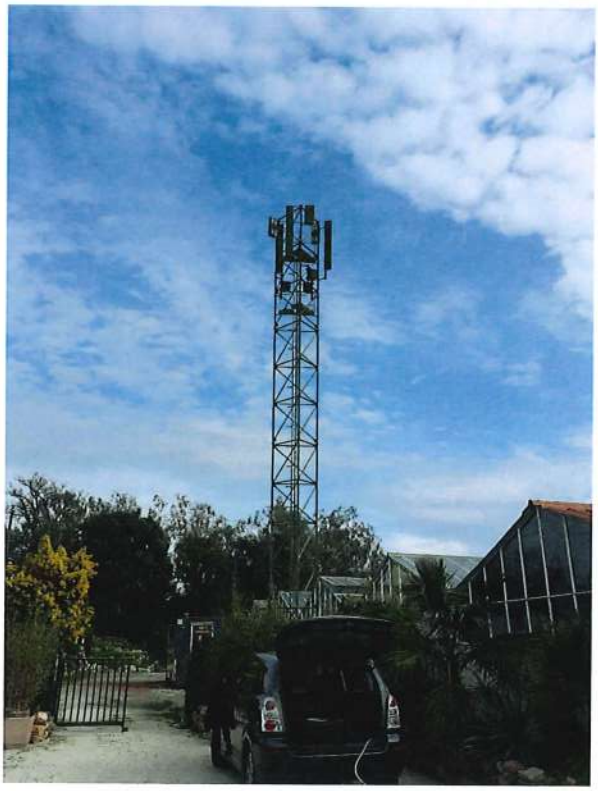

Prise de vue n°2

Etat avant :

Etat après :

13P043003220001110914

8. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux règles du guide DR 17* de l'ANFR ?

☑ oui ☐ non

** Guide technique ANFR DR17 modélisation des sites radioélectriques et des périmètres de sécurité pour le public.*

2. Existence d'un périmètre de sécurité** balisé accessible au public

☐ oui ☑ non

*** Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut-être supérieur au seuil du décret ci-dessous.*

3. Le champ électrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

☑ oui ☐ non

4. Présence d'établissements particuliers (établissements scolaires, crèches, établissements de soins) de notoriété publique visé par l'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres de l'antenne

☐ oui ☑ non

9. Plans du projet

NOMENCLATURE		
FOLIO	DESIGNATION FOLIO	PRESENCE FOLIO
01	NOMENCLATURE	OK
02	PLAN DE SITUATION	OK
03	PLAN DE MASSE EXISTANT	OK
04	PLAN DE MASSE PROJET	OK
05	PLAN D'ELEVATION EXISTANT	OK
06	PLAN D'ELAVATION PROJET	OK
07	DETAIL ZONE TECHNIQUE	OK

GRILLE D'EVOLUTION				
Indice	Date	Dessinateur	Désignation	Nom Entreprise
A	09/04/2024	K.GONZALES	Emission Originale	Freemobile
B	16/12/2024	K.GONZALES	Changement de RAL + Bardage Bois	Freemobile

LA LONDE BAS JARDIN			
free mobile	Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559		ID : 83071_012_01
	83250 – LA LONDE LES MAURES		Dessin : K.GONZALES
	N° FOLIO : 1	NOMENCLATURE	Date : 16/12/2024
DOSSIER : DIM	INDICE : B	FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg	ECH : –

13P04300322000011014

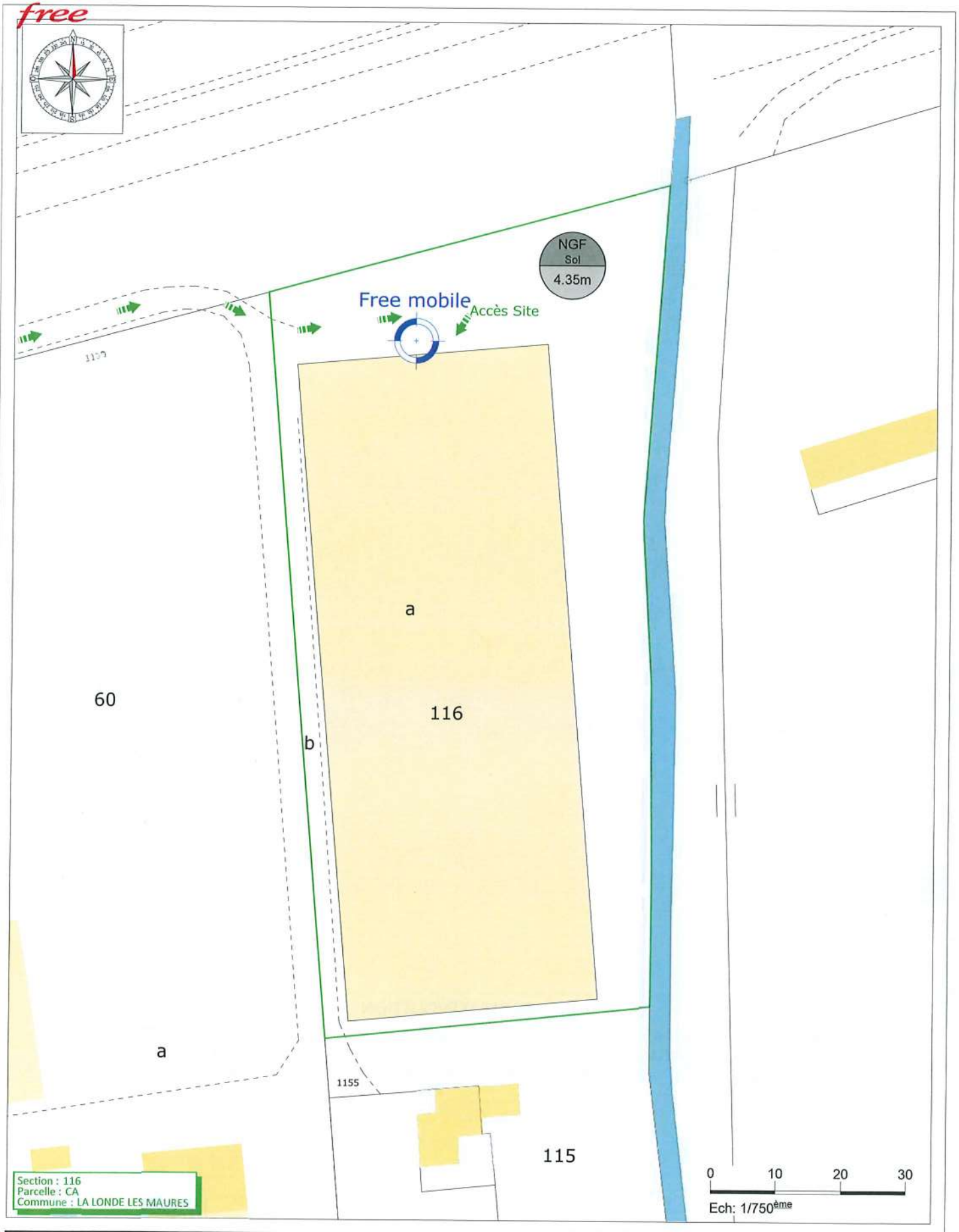

LA LONDE BAS JARDIN		
free mobile	Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559	ID : 83071_012_01
	83250 – LA LONDE LES MAURES	Dessin : K.GONZALES
	N° FOLIO : 2 — PLAN DE SITUATION	Date : 16/12/2024
DOSSIER : DIM — INDICE : B	FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg	ECH : 1/750

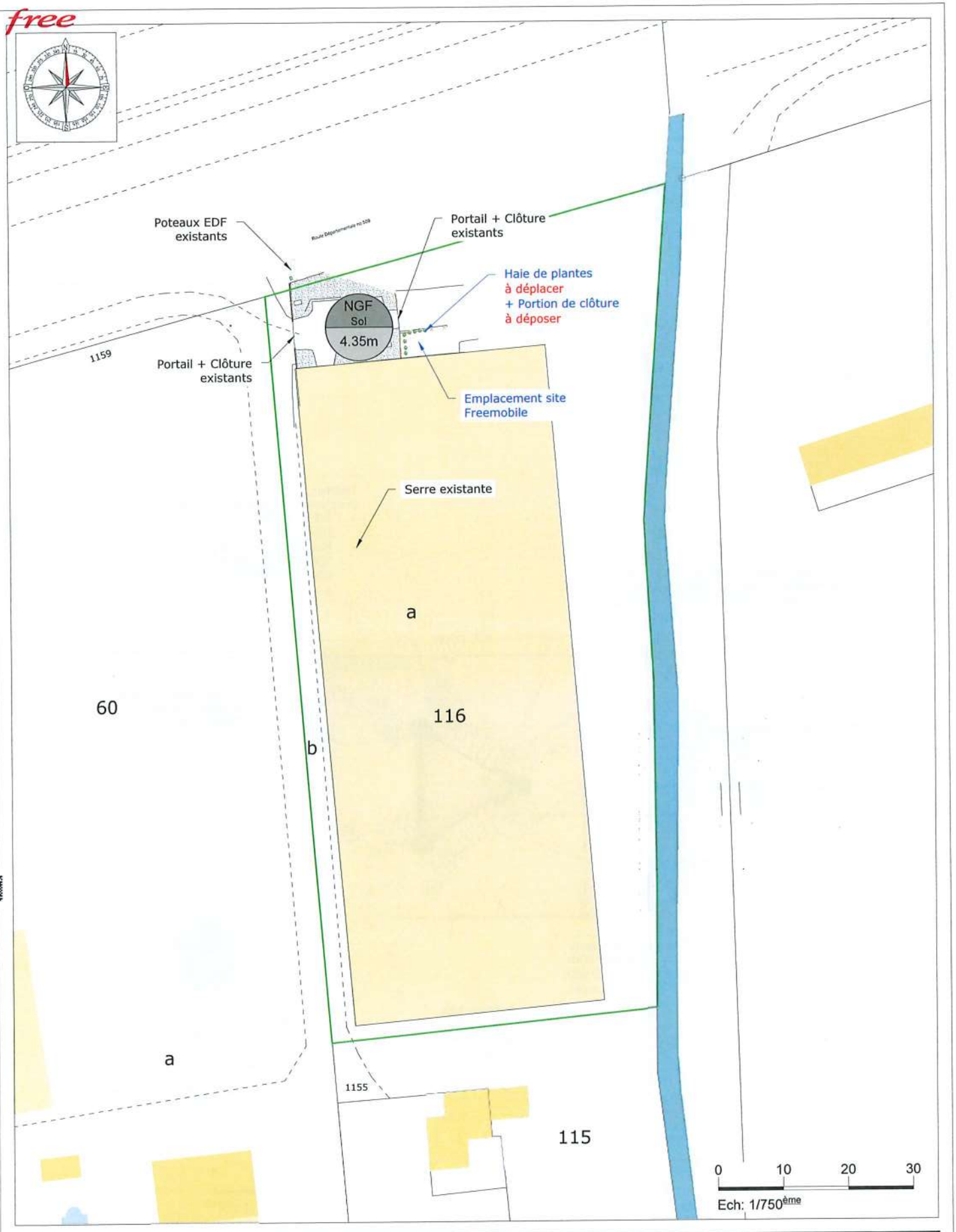

13P043003220000111114

LA LONDE BAS JARDIN

free mobile	Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559	ID : 83071_012_01
	83250 – LA LONDE LES MAURES	Dessin : K.GONZALES
	N° FOLIO : 3 — PLAN DE MASSE EXISTANT	Date : 16/12/2024
DOSSIER : DIM	INDICE : B — FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg	ECH : 1/750

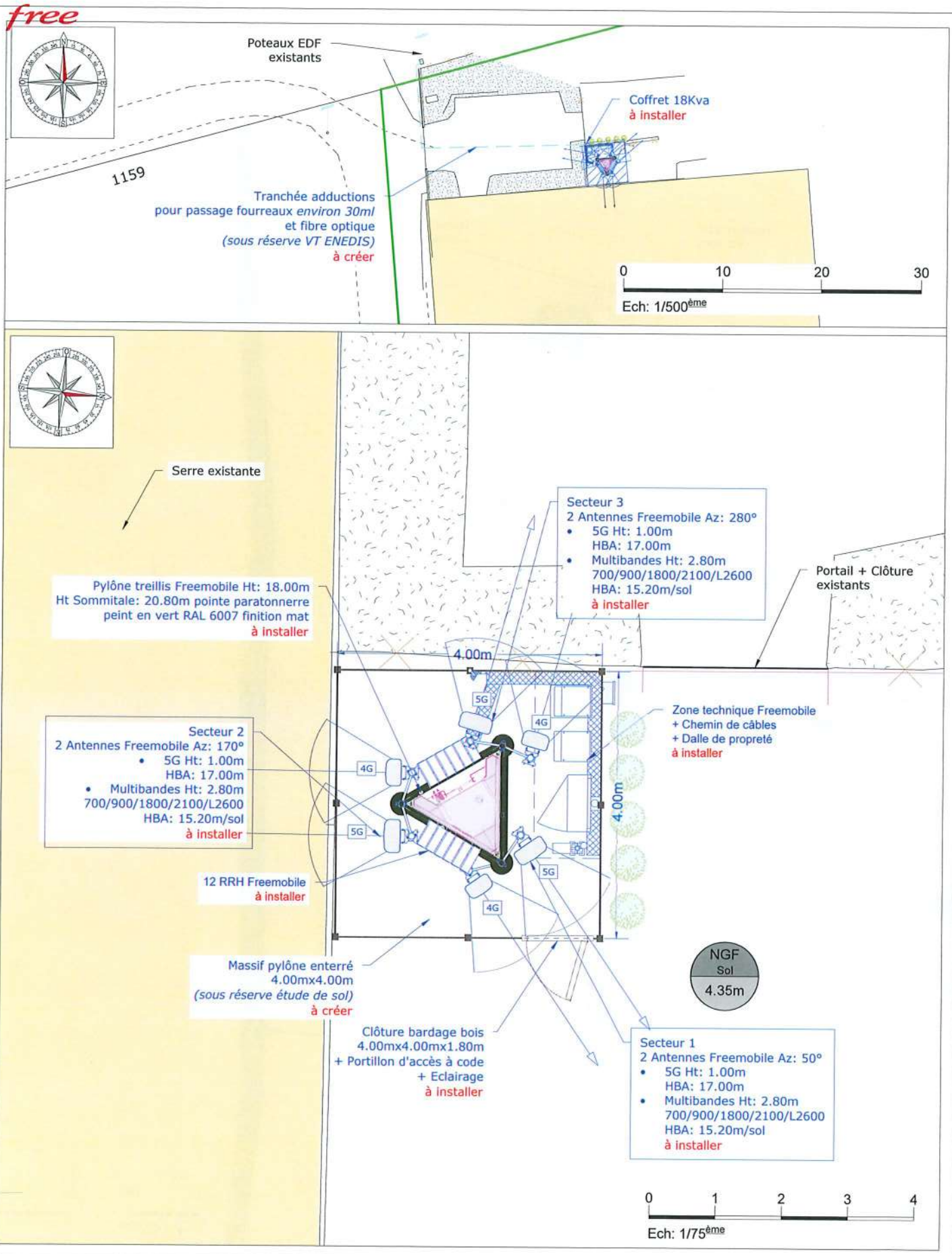

LA LONDE BAS JARDIN

Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559
83250 – LA LONDE LES MAURES

ID : 83071_012_01
Dessin : K.GONZALES
Date : 16/12/2024
ECH : 1/500 – 1/75

N° FOLIO : 4

PLAN DE MASSE PROJET

DOSSIER : DIM | INDICE : B | FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg

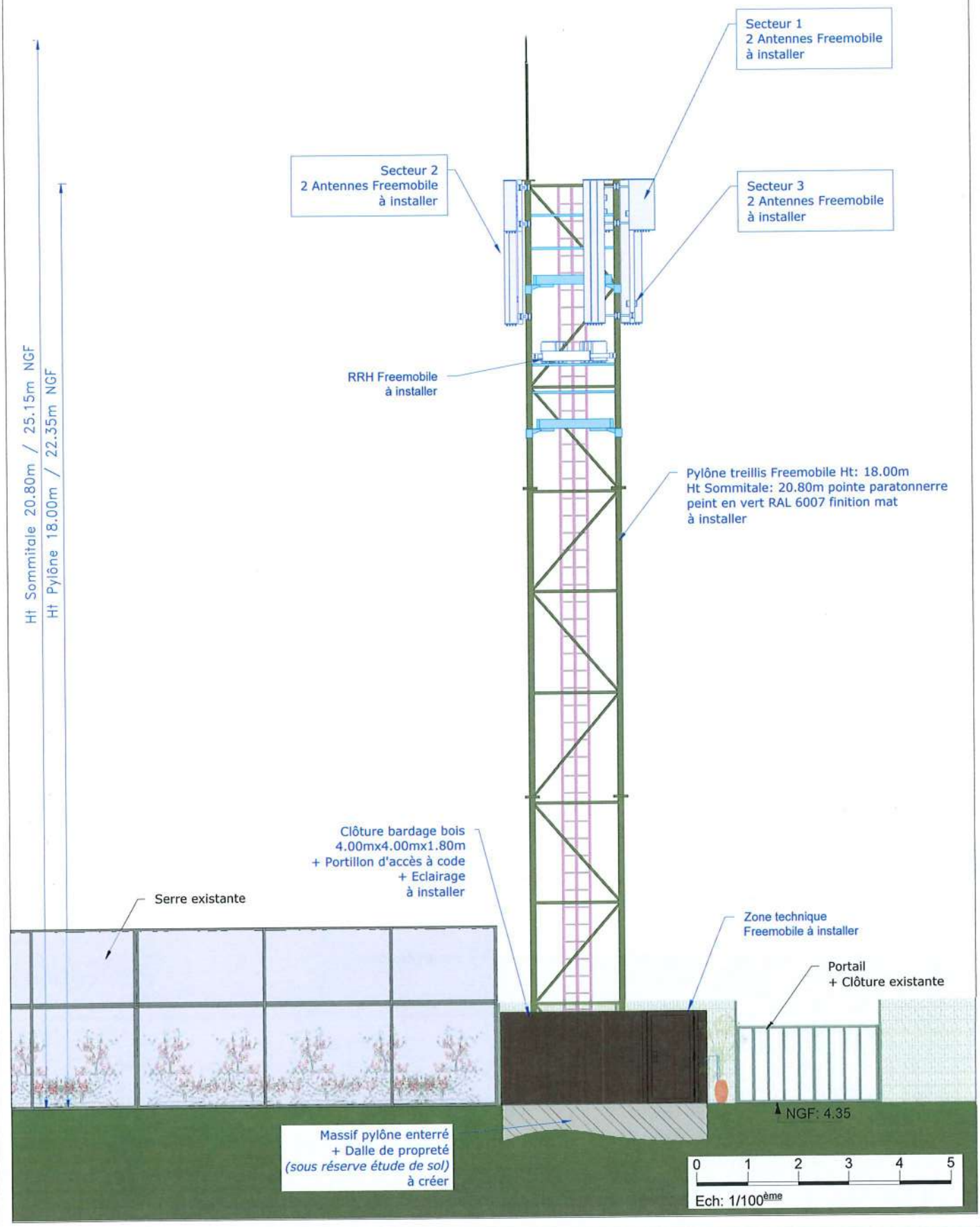

LA LONDE BAS JARDIN			
free mobile	Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559		ID : 83071_012_01
	83250 – LA LONDE LES MAURES		Dessin : K.GONZALES
	N° FOLIO : 7	DP4.2 – ELEVATION PROJET A	Date : 16/12/2024
DOSSIER : DIM	INDICE : B	FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg	ECH : 1/100

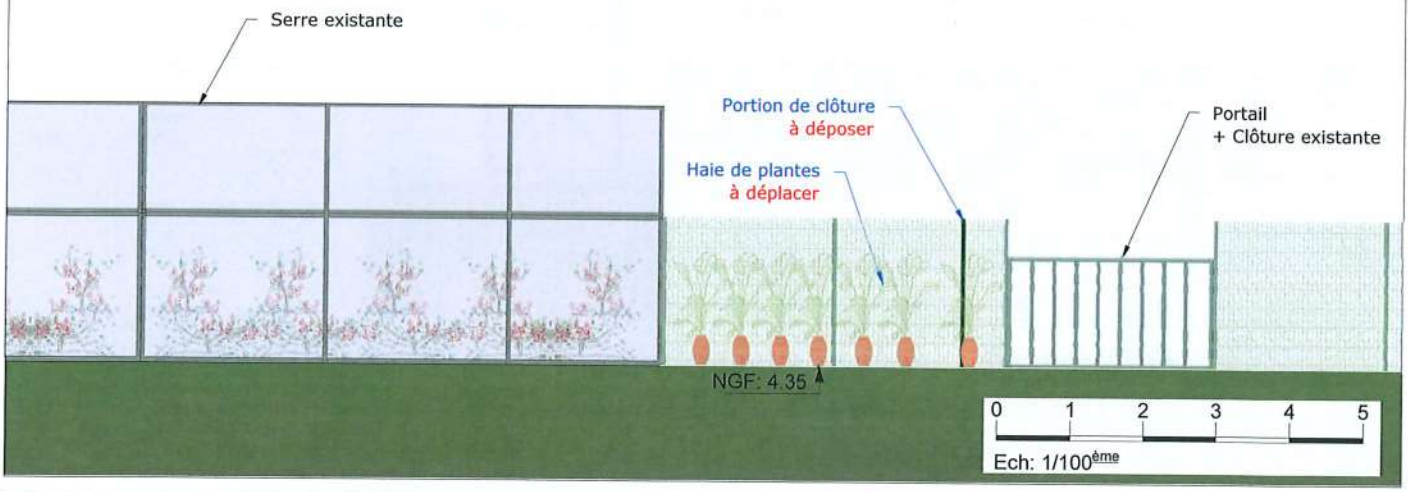

LA LONDE BAS JARDIN

Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559
83250 – LA LONDE LES MAURES

ID : 83071_012_01
Dessin : K.GONZALES
N° FOLIO : 5
ELEVATION EXISTANT
Date : 16/12/2024
DOSSIER : DIM | INDICE : B | FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg | ECH : 1/100

13P043003220000111214

Paliers de travail : positions et nombre à ajuster en phase M3 selon matériels choisis

Antennes sur bras de déport rabattables

Secteur 2
2 Antennes Freemobile Az: 170°
- 5G Ht: 1.00m
  HBA: 17.00m
- Multibandes Ht: 2.80m
  700/900/1800/2100/L2600
  HBA: 15.20m/sol

à installer

Secteur 1
2 Antennes Freemobile Az: 50°
- 5G Ht: 1.00m
  HBA: 17.00m
- Multibandes Ht: 2.80m
  700/900/1800/2100/L2600
  HBA: 15.20m/sol

à installer

Secteur 3
2 Antennes Freemobile Az: 280°
- 5G Ht: 1.00m
  HBA: 17.00m
- Multibandes Ht: 2.80m
  700/900/1800/2100/L2600
  HBA: 15.20m/sol

à installer

Pylône treillis Freemobile Ht: 18.00m
Ht Sommitale: 20.80m pointe paratonnerre
peint en vert RAL 6007 finition mat
à installer

12 RRH Freemobile
à installer

Pour une meilleure compréhension du projet, la clôture avant a été masquée.

Clôture bardage bois
4.00mx4.00mx1.80m
+ Portillon d'accès à code
+ Eclairage
à installer

Pile Système
à installer

TGBT 5G
à installer

Pile Atelier Energie
à installer

Mât GPS
Boites de lovages
à installer

NGF: 4.35

Massif pylône enterré
4.00mx4.00m
+ Dalle de propreté
(sous réserve étude de sol)
à créer

0 1 2 30
Ech: 1/50ème

13P043003220000111314

LA LONDE BAS JARDIN			
free mobile	Pépinière Les Bas Jardin 1159 RD 559		ID : 83071_012_01
	83250 – LA LONDE LES MAURES		Dessin : K.GONZALES
	N° FOLIO : 7	DETAIL ZONE TECHNIQUE	Date : 16/12/2024
DOSSIER : DIM	INDICE : B	FICHIER : 83071_012_01_PlansDIM_IndB_16122024.dwg	ECH : 1/50

10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité

Exemple à titre indicatif de périmètre de sécurité autour de l'antenne pour le grand public :

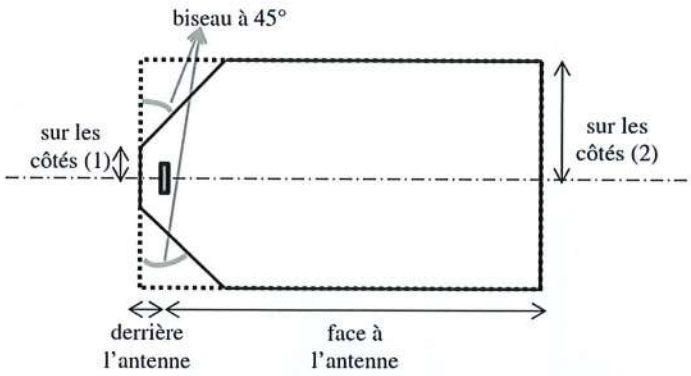

Périmètre de Sécurité pour des antennes de macro-cellule sur terrasse
Source : Guide Technique - ANFR/DR 17-6

Conformité au guide technique de l'ANFR :
https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/consultation/consultation-5G-Guide-perimetres-securite.pdf

Exemple de balisage :

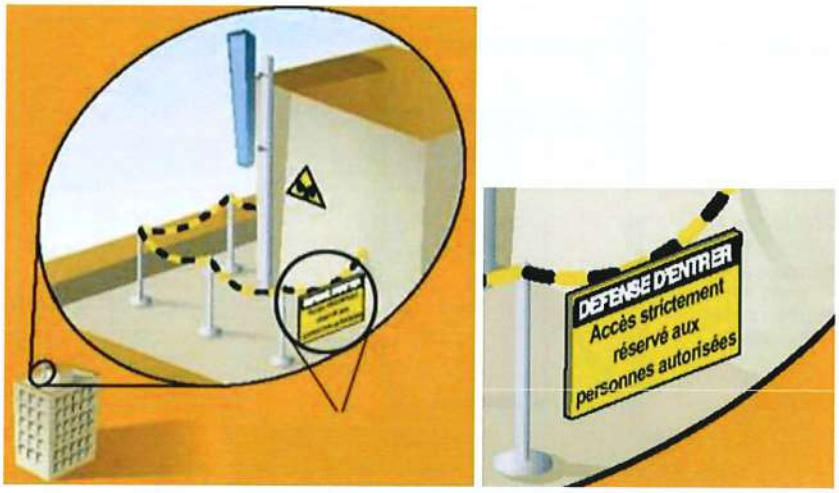

11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

Sites Internet

Site gouvernemental	www.radiofrequences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr

Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrequences.gouv.fr

Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrequences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrequences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G.pdf
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie

Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que *«cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population»*

12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret **2002-775 du 3 mai 2002**. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale

de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). **En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.**

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier **inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.**

L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de **transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.**

Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.